Compte-rendu de la réunion des référents de proximité
Etablissement EDLI

[redacted]

Début de réunion : 15h30

Référents de Proximité :

[redacted]ésent
[redacted]sent
[redacted]résent

Direction :
[redacted]

Relations Sociales :
[redacted]

[redacted]cueille les Référents de proximité et les félicite pour leurs mandats.

1. Point sur les modalités de fonctionnement (rôles et missions)

[redacted]xplique le rôle et les missions des Référents de proximité.

Par délégation du CSE, les Référents de Proximité exercent le dialogue social de Proximité. Ils sont des capteurs et prennent en compte les préoccupations et les besoins quotidiens des salariés de leur établissement dans le cadre d'échanges réguliers avec la hiérarchie.

Ils sont en proximité des salariés et des leaders afin de traiter les réclamations individuelles et collectives relatives aux salaires, à l'application du code du travail ainsi que celles des accords applicables dans l'Entreprise à l'exception de la santé et de la sécurité qui relèvent de la seule compétence CSSCT.

Ainsi, seules les situations où persiste une difficulté d'interprétation sont remontées au Chef d'établissement lors des réunions.

Les Référents de proximité ont également un droit d'alerte en cas d'atteinte aux droits des personnes et sont des capteurs de situation en lien avec les CSSCT (stress, RPS, harcèlement etc) ; ils alertent dans ce cadre le secrétaire et le président de la CSSCT.

Un point est fait sur les moyens des Référents de proximité (badge, sticker, local...).

2. Election éventuelle d'un(e) coordinateur(trice) parmi les Référents de proximité

[redacted]emande aux Référents de proximité s'ils souhaitent élire un coordinateur.

A l'unanimité, les Référents de proximité répondent négativement.

3. Détermination du calendrier prévisionnel des réunions bimestrielles pour [redacted]

[redacted]tage les dates des réunions RDP de l'année :

- Vendredi 22 mars à 9h
- Mercredi 22 mai à 9h
- Mercredi 10 juillet à 9h
- Lundi 23 septembre à 14h
- Mercredi 6 novembre à 9h

Il indique qu'il est ouvert à d'autres créneaux pour faciliter la présence de certains qui travaillent de nuit.

*****

Après traitement des points de l'ordre du jo[redacted]de si les Référents de proximité veulent partager des sujets.

Les Référents de proximité demandent s'ils ont accès partout où il y a des salariés de l'établissement avec leurs badges.

[redacted]pond que c'est le cas en théorie et propose de s'en assurer.
Les salariés se situent sur les lieux suivants :

- Daisy
- Citalys (DSQ – anciennement SETEMO)
- Cube
- Mickey Mouse (DSQ)

Les Référents de proximité aimeraient avoir un document qui précise quelles sont les dispositions conventionnelles de Disneyland Paris qui sont applicables à EDLI.

[redacted]end le point.

Une discussion s'engage autour des chantiers en cours et de certains points qui sont remontés en termes de sécurité.
[redacted]voque les sujets à venir tels que les fins de chantier ou les Test&Adjust avec les détachements adéquats.

Fin de réunion : 16h30

Prochaine réunion le ***vendredi 22 mars à 9h***.
Les Référents de proximité ont ***jusqu'au dimanche 3 mars*** pour envoyer les situations non résolues avec le management et qu'ils souhaitent traiter en réunion.

[redacted]

Chef d'établis[redacted]ent
EDLI